



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 04 JUILLET 2018**

Délibération N° 18/ 011

**Conventionnement travaux en politique centre-bourg
FOUG – Ilot n°1 « Rue Serrière / rue François Mitterrand »**

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N°73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Etablissement, modifié,

Vu le programme d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la note du Directeur Général,

Sur proposition du Président,

autorise le directeur général à mettre en œuvre les dispositions présentées dans la note sus-mentionnée

VU ET APPROUVE

LE 12 JUL. 2018

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER